

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 584

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la dernière phrase de l'alinéa 48, substituer à la première occurrence du mot :

« des »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.